

SENTIER DE L'ETRANGE

VERSION FAMILLE : 16h30 – 18h30

VERSION NO LIMIT : 21h30 – 24h00 (déconseillé au moins de 10 ans)

Entrée 1 €

Gratuit pour les moins de 7 ans

L'ensemble de cette animation est réalisé par des bénévoles, merci de les respecter ainsi que les décors !

Règlement :



Les poussettes ne sont pas autorisées dans l'enceinte du Sentier de l'Étrange. Un service de garde poussette gratuit est à votre disposition à l'entrée.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés

Le comportement des visiteurs doit rester calme et responsable

Le parcours est déconseillé aux personnes souffrant de problèmes cardiaques et aux femmes enceintes

Le sentier est un parcours à thème d'épouvante, âme sensible s'abstenir

Tout manquement au règlement autorise l'organisation à interrompre l'animation, aucun remboursement ne pourra être demandé !